

LA NR VOUS EN DIT PLUS

# Loto : rien ne va plus pour la salle de Fontaine-le-Comte

Le Lotoland a été fermé pour trois mois par le préfet pour organisation illégale de jeux d'argent. Son propriétaire a saisi la justice.

salles municipales. Personne apparemment n'y trouve à redire, à commencer par les élus, ravés de louer leurs salles des fêtes.  
Jean-Pierre Grimouard, lui, a franchi une marche supplémentaire dans la « prestation de service », ce qui lui vaut aujourd'hui les foudres préfectorales. Non content de fournir aux associations le personnel, le matériel de jeu et le contact avec les fournisseurs de loto, il accueille les loto à raison de trois ou quatre fois par semaine dans sa propre salle à Fontaine-le-Comte.

ser le bilan de sa société.  
Le procès qui a eu lieu hier devant le juge des référés du tribunal administratif pose une question de droit que la jurisprudence n'a pas tranché : quelle est la définition du verbe « organiser » ? Pour le représentant du préfet, l'association ne joue pratiquement aucun rôle entre le moment où elle signe le contrat et celui où elle perçoit ses éventuels bénéfices. C'est Lotoland qui s'occupe de tout, y compris de faire passer des publicités avec, en tout petit, le nom de l'association « organisatrice ».

L'organisation de jeux d'argent est un privilège qu'une vieille loi de 1836 réserve à l'Etat. Ce droit, synonyme de juteuses rentrées financières, est délégué à quelques organismes publics (Française des jeux, PMU) et aux casinos.

### Des associations organisatrices pour la forme ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, il a même clarifié ses relations avec les associations, désormais signataires d'un contrat qui fait de « Lotoland » leur mandataire. Pourtant, saisi d'une réclamation d'un concurrent, le préfet a ordonné la suspension administrative de la salle pour trois mois. A mi-chemin de cette suspension, Jean-Pierre Grimouard voit arriver le moment où il va devoir dépo-

M<sup>re</sup> Johnny Grousseau maintient, lui, que son client n'est qu'un prestataire de service. Il perçoit un fixe pour la location de la salle et la prestation de ses trois salariés. C'est l'association qui paie directement les loto aux fournisseurs et empêche le bénéficiaire. Lotoland ne peut donc juridiquement pas être tenu pour l'organisateur des loto.

Le tribunal examinera cette requête sur le fond d'ici le 30 juin. Son jugement intéressera au premier chef tous les organisateurs de loto. En attendant, le juge des référés, Jean-Paul Denizet, a décidé de suspendre la décision préfectorale.



L'organisation des jeux d'argent est particulièrement encadrée. (Photo d'archives NR, Patrick Désert)

**LE CHIFFRE**  
**4.000**  
Comme le nombre de plaquettes qui seront distribuées dans le département pour évoquer la discrimination.  
Édité par une association châtelleraudaise, ce document traitera de toutes les discriminations.

## SANTÉ Vente de jouets et carnaval au programme pour les jeunes hospitalisés



Les carnavaliers se sont retrouvés dans le hall du CHU avant de partager un goûter. (Photo NR, Patrick Désert)



Les livres et les jouets à des prix imbattables sont encore en vente dans le hall aujourd'hui. (Photo NR, Patrick Désert)

C'est au son d'une guitare et en soufflant dans des langues de belle-mère que jeunes hospitalisés, bénévoles, parents et salariés d'un hôpital pour les enfants ont pénétré hier après-midi dans le hall de la tour Jean-Bernard, au CHU. Sorcières, indiens, clowns, princesses, vache et infirmier

avaient au préalable rendu visite à des jeunes malades en pédiatrie, en consultation pédiatrique, en tout petit groupe au service d'hématologie. Même les nourrissons ont eu le droit de participer à ce moment de fête.  
Les carnavaliers ont retrouvé dans le hall les bénévoles qui ven-

dent depuis mardi et jusqu'à ce soir des jouets et des livres au profit de l'association. Une vente qui a débuté timidement, selon les confidences des dames chargées du tri, de la remise en état et du nettoyage des peluches, puzzles, poupées, objets les plus divers mais également des jeux de société. Il ne

reste plus qu'une journée pour faire des achats pour des sommes modiques, de 50 centimes à 7 € pour « des jeux très conséquents ».

Vente de livres et de jouets, ce mercredi, de 9 h à 18 h dans le hall de la tour Jean-Bernard au CHU.

VOUS LE DITES DANS LA NR

## Saint-Hilaire : " Tchernobyl de l'archéologie à Poitiers "

Alain Tranoy, président honoraire de l'université de Poitiers, président de la Société des amis des musées de Poitiers, président de l'Association Gilbert de la Porée, réagit suite au dossier des fouilles du cloître de l'église Saint-Hilaire.  
« J'aime ma ville et j'ai mal à ma ville. Déjà à plusieurs reprises, son patrimoine historique a été peu pris en compte. Mais dans ce cas précis, la situation dépasse l'entendement. A l'occasion d'une fouille dans la perspective de la construction discutable d'un immeuble à proximité de l'église Saint-Hilaire, une découverte de la plus grande importance pour notre cité a été faite, se rapportant à un personnage essentiel pour notre histoire, l'évêque saint Hilaire. La nécropole mise au jour nous re-

plonge dans cette période du VI<sup>e</sup> siècle après Jésus-Christ, celle où Clovis vient battre les Wisigoths à Vouillé avec l'aide de saint Hilaire si l'on en croit les sources. Or, que veut-on faire pour ce site ? Une fouille exceptionnelle donnant un prestige nouveau à la ville de Poitiers ? Une véritable démarche scientifique ? Non ! Une dalle de béton pour recouvrir l'ensemble et attendre... Que dire devant une telle aberration ! Poitiers, ville d'art et d'histoire ! Ou synonyme de catastrophe patrimoniale. C'est notre sol, notre bien culturel commun qui est en jeu, que l'on nous cache sous le voile d'une bâche en plastique noir en signe de deuil archéologique. Il nous faut réagir en exigeant la reprise des fouilles et la mise en valeur tout ce qui y a été et sera trouvé et sauvegardé. »

RELIGION

## Les catholiques entrent aujourd'hui en carême

Ce 6 février, mercredi des Cendres, marque le début du carême pour les catholiques. Jusqu'au samedi saint (22 mars) veille de Pâques, et pendant quarante jours, sans compter les dimanches, les catholiques sont invités à la conversion, à la prière, à la pénitence et au partage. « La pénitence n'est pas une fin en soi, expliquent les évêques du Poitou-Charentes et du Limousin, dans un communiqué commun, mais la recherche d'une plus grande disponibilité intérieure. Le partage peut prendre différentes formes, notamment celle du don. »  
Des cérémonies se tiennent dans les églises aujourd'hui, mercredi des Cendres (1). Les prêtres y feront « l'imposition des cendres ». Chaque fidèle reçoit des cendres sur son front, signe de la fragilité de l'homme et de l'espérance en la miséricorde de Dieu.  
Le jeûne, pour les catholiques, a pour but « de donner faim et soif

de Dieu et de sa parole. Ce n'est pas seulement un geste de pénitence, mais aussi de solidarité avec les pauvres et une invitation au partage. »  
« Depuis 1969, le jeûne est limité à deux jours, le mercredi des Cendres et le vendredi saint. Si on prend un repas à midi, on ne prend qu'une légère collation le soir. Sont dispensés du jeûne les personnes de plus de 60 ans, les jeunes de moins de 18 ans et les femmes enceintes. L'abstinence (s'abstenir de viande) s'impose, outre le mercredi des Cendres et le vendredi saint, tous les vendredis de carême, comme tous les vendredis de l'année. En outre, le chrétien peut choisir de réduire sa consommation d'alcool et de tabac. »  
(1) Mgr Pascal Wintzer, évêque auxiliaire de Poitiers, présidera une cérémonie à 20 h 30 à Saint-Varent, dans les Deux-Sèvres. Le CCFD, Comité catholique contre la faim et pour le développement invite aussi à se retrouver à Sillars ce mercredi à 19 h.

BON POINT

## La spéléologie poitevine spécialiste du secours souterrain

Les spéléos poitevins sont devenus des spécialistes du secours souterrain. Lors de l'assemblée générale à Chauvigny, Bruno Paul, président du comité départemental de spéléologie (CDS 86), a relaté l'évolution rapide et efficace de cette nouvelle équipe mise en place dans le département il y a deux ans.



Le CDS 86 sera amené à assurer la partie souterraine des secours en spéléologie. (Photo d'archives NR)

« L'année 2007 a vu se nouer des contacts très constructifs entre le CDS 86, la préfecture, le conseil général et le SDIS (service départemental d'incendie et de secours). En 2008, la priorité sera la finalisation et la signature de la convention et du plan de secours. Au final, le CDS 86 sera amené à assurer la partie souterraine des secours en spéléologie », a indiqué Bruno Paul.  
En matière d'entraînement, deux exercices secours ont eu lieu en 2007. Deux autres sont programmés pour 2008. Un stage technique départemental a eu lieu à Angles-sur-l'Anglin en juin : « Celui-ci, qui sera reconduit en 2008, s'adresse en tout premier lieu aux spéléologues confirmés, mais les membres des clubs encore

peu aguerris y sont également cordialement invités », a précisé le président des spéléos.  
Deux grands travaux ont été réalisés en 2007 : l'ouverture d'une nouvelle entrée à la grotte de la Vallée-Cuchon à Chauvigny, avec l'aide financière de la municipalité sur le terrain de laquelle s'ouvre cette cavité ; la publication d'un bulletin du CDS

mairie de Bonneuil-Matours qui accueille gracieusement les comités directeurs depuis des années, Bruno Paul a annoncé le programme de l'année : une finalisation des démarches administratives constitutives de la nouvelle équipe secours ; deux exercices secours, un en mars l'autre en octobre plus une journée en juin ; un week-end départemental de formation générale, une recherche de mécènes et de partenariats entre le CDS 86 et les acteurs des travaux publics du département, un travail autour de l'aspect scientifique de l'activité et de la protection du monde souterrain, la mise en sécurité de la nouvelle entrée de la grotte de la Vallée-Cuchon par un système de fermeture efficace, une signature de la convention « forêt de Moulrière » avec l'ONF, les modalités de diffusion du tout nouveau bulletin hors du monde purement spéléo et enfin la publication du deuxième numéro d'« Antres vus sous la Vienne ».  
Le nouveau comité directeur est composé de : président, Bruno Paul ; trésorière, Aurélie Paul ; secrétaire, Vincent Verdon.

**CHAUVIGNNY**  
SAMEDI 9 FÉVRIER 2008 De 9 h 30 à 19 h  
DIMANCHE 10 FÉVRIER 2008  
Salle Charles-Trénet  
**SALON DES ANTIQUITÉS**  
Organisation : LIONS CLUB ENTRÉE : 3,50 €

UNIVERSITÉ

## Colloques internationaux à l'université de Poitiers

Trois colloques internationaux sont programmés en février et mars. Le premier aura lieu jeudi 7 et vendredi 8 février à la Maison des sciences de l'homme et de la société (MSHS), à Poitiers. Il est organisé par le laboratoire « Identité et connaissance des territoires et environnement en mutation (ICOTEM) ». Le thème retenu : « Systèmes de production et durabilité dans les Suds ». La transposition de cette notion de durabilité dans les pays du Sud interroge la communauté universitaire, résume Alain François, maître de conférence. Prix de l'entrée : 35 € (2 repas et un cocktail compris). Inscription : jacy.martin@univ-poitiers.fr  
Le deuxième colloque, qui se déroulera vendredi 14 mars, est une journée de recherche sur la

communication, la responsabilité sociale et développement durable. L'organisateur est le laboratoire centre de recherche en gestion (CEREGE) de l'université de Poitiers en collaboration avec la chaire de responsabilité sociale et de développement durable de l'université du Québec à Montréal.  
Le troisième colloque, du 26 au 28 mars, « services, innovation et développement durable » s'articulera autour de l'économie des services et l'organisation des services. Le sujet est préparé par l'équipe du centre d'études sur le développement économique et social (CEDES - université de Poitiers). Les thèmes seront déclinés dans les secteurs des transports, du tourisme, de la santé, et de l'éducation.

## A votre service

**PORTES OUVERTES**  
DU 9 AU 17 FÉVRIER  
VENTE DE FOURGONS AMÉNAGÉS ET DE CAMPING-CAR  
www.fourgons.fr  
RN 10- NAINTRÉ - 05 49 90 38 14

**MS 170** 260€  
Pulsion 1,3 kW  
Cylindree 30,1 cm<sup>3</sup>  
Poids 3,9 k  
Guide 35 cm Rollo Mini  
Carburateur à compensateur  
Ets LAROCHE  
102, RN 10  
86220 LES ORMES  
05.49.85.61.05  
REPARATION agréé BRIGGS & STRATTON  
Décoration jardin - Motoculture - Agricole - Quad

**SARL MONGIATTI**  
Tampons caoutchouc  
Faire-parts mariage, naissance  
Cartes de visite - Gravures  
Tous travaux... Offset - Couleur - Typo - PAO  
101, rue du Haut-des-Sables - POITIERS ☎ 05 49 01 35 91

Préparez les vacances de vos enfants !  
• Nombreuses formules de séjours linguistiques pour perfectionner son Anglais, Espagnol, Allemand.  
• Séjour musical et artistiques (arts plastiques, danse, théâtre).  
Du séjour d'initiation (tous instruments tous niveaux) aux stages plus spécifiques (instruments, orchestres...)  
Demandez les brochures gratuites à :  
Vacances Pour Tous  
1-3, rue de Provence 86000 POITIERS  
Tél. 05 49 41 57 98  
Fax 05 49 41 62 71  
Mail : vpt-poitiers@laligue.org  
Association, adhésion ouverte à tous

**DECAPAGE - NETTOYAGE - PREPARATION RESTAURATION - RENOVATION**  
TOUS SUPPORTS  
Bois - Pierres - Métaux - etc...  
VOILETS - PORTES - POUTRES - GRILLES - RADIATEURS  
ENTOURAGES DE FENETRE - STATUES - CHEMINÉES ...  
SUR SITE OU ATELIER TÉL : 05 49 471 082  
Mail : info@idgommage.com - www : idgommage.com  
Passage Bonneau - 86000 POITIERS

Venez rejoindre les professionnels en appelant  
au 05 49 62 68 16